

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FISH & MEAT STORE » en abrégé « FM STORE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e  
tranche non loin de l'immeuble CGK, section: EV,  
parcelle: 144, lot: 736, ilot: 31, Lot 736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FISH & MEAT STORE » en abrégé  
« FM STORE »

Objet : EXPLOITANT D'ATELIER DE DECOUPE, DE  
TRAITEMENT, TERTIAIRE, ABATTOIR INDUSTRIEL DE  
VOLAILLES, - CENTRE DE CONDITIONNEMENT D'OEUF.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de  
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'  
objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e  
tranche non loin de l'immeuble CGK, section: EV, parcelle:  
144, lot: 736, ilot: 31, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) M ISSAKA ABDOUL-AZIZ (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-09068 du 16/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59719/GTCA/RC/2023 du 16/08/2023

